

**Question de Marion MARTIN et Hocine TMIMI relative au centre social autogéré « La KUNDA » situé à Vitry-sur-Seine**

Monsieur le Préfet,

Depuis février 2020, le centre social autogéré « La Kunda », à Vitry-sur-Seine, accueille 70 personnes en situation de grande précarité, dont des familles avec enfants scolarisés, des jeunes majeurs sortis de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), des personnes en situation de handicap, des étrangers en attente de régularisation, ainsi que des femmes victimes de violences. Malgré son rôle essentiel dans l'accueil et l'accompagnement de publics vulnérables, ainsi qu'une demande de conventionnement déposée auprès du Département. En cas d'expulsion, les occupants de « La Kunda » se retrouveraient sans solution d'hébergement ou de logement.

Dans un tel contexte, cela nous emmène aux questions suivantes : **serait-il possible de nous faire part de la situation connue à ce jour pour ce centre social autogéré ?**

Alors que l'État a l'obligation légale de garantir un hébergement d'urgence à toute personne en détresse, **comment expliquez-vous que ces habitants, dont certains relèvent de publics prioritaires au titre du droit au logement opposable, se retrouvent toujours sans solution d'hébergement ou de logement ?** L'association « La Kunda » se tient disponible pour travailler à des solutions pérennes avec les services de l'Etat.

**Quelles mesures concrètes l'État compte-t-il prendre, en coordination avec le Département, pour leur offrir un relogement immédiat et sécurisé ?**

**La situation de ces personnes, déjà en grande précarité, s'aggrave chaque jour. Comment comptez-vous assumer la responsabilité de l'État pour mettre fin à cette crise humanitaire et leur garantir un accompagnement digne ?**

Vous remerciant de l'attention que vous pourrez porter à ces questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations républicaines.

**Marion MARTIN et Hocine TMIMI**

Conseillers départementaux - Canton de Vitry-sur-Seine Sud